

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL

*Cilss*



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE  
FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

Téléphone / Siège : 30 67 58 / 59

Annexe : 33 36 64

BP 7049 - OUAGADOUGOU 03 (Burkina Faso)

Télex : 5263 COMITER Ouaga

Fax : (00226) 30 67 57

---

## Programme Majeur Politique GRN / LCD

# RAPPORT DE LA MISSION CIRCULAIRE

A large, stylized oval graphic with a 3D effect, containing the text 'AU SENEGAL'.

AU SENEGAL

MAI 1996

## I - PRESENTATION DE LA MISSION

La mission est composée de :

- Mr Ide BANA	Conseiller GRN CILSS
- Mr KABORE François	Coordonnateur du PREDAS
- Mr Moustapha YACOUBA	Coordonnateur du PADLOS
- Mr Issa ABOUBAKAR	Coordonnateur du PASP
- Mr Jean Hubert BAZIE	Coordonnateur du PRISME
- Dr PETUELLI Wemer	Chef de la MA/CILSS
- Mme Chantal LEWIS	Conseillère ACDI
- Mr Gunter WINCKLER	Administrateur Club du Sahel

## A - OBJECTIFS DE LA MISSION

1. Informer les partenaires sur les activités du Programme Majeur Gestion des Ressources Naturelles et du Club du Sahel;
2. Mettre en place les relais des projets et du Programme Majeur Gestion des ressources naturelles et échanger sur le programme d'activités 1996;
3. Identifier les attentes des partenaires;
4. Echanger sur la contribution des relais Gestion des Ressources Naturelles à la réflexion Sahel 21

## B - DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission a été principalement consacrée à une réunion de travail avec la partie nationale et quelques partenaires. Les rencontres que la mission avait souhaité avec certains bailleurs n'ont pas pu être réalisées surtout à cause de calendriers très chargés de ces derniers et également à cause des fêtes religieuses au courant de la semaine. Néanmoins une rencontre avec le CONSERE et une deuxième avec les conseillers de l'ACDI a pu se tenir pour approfondir certaines préoccupations liées aux activités sur la Convention Internationale sur la Désertification et sur les réflexions spécifiques sur la Décentralisation.

La réunion de travail a été ouverte en présence du Conseiller du Ministre de l'agriculture et du Secrétaire permanent du Comité National du CILSS.

Après un mot de bienvenue adressé par le Conseiller GRN, le conseiller du Ministre de l'agriculture a salué cette initiative du CILSS de se rapprocher davantage des préoccupations de ses pays membres et à attirer l'attention des participants sur l'importance du Programme Majeur GRN au sein du CILSS. Il a ensuite insisté sur l'importance que le Sénégal accorde aux activités de cette Institution.

Les travaux ont commencé par la présentation des participants et l'adoption de l'ordre du jour (liste et programme de travail en annexe)

## **II - PRESENTATION DES PROJETS DU PROGRAMMES MAJEUR GRN ET DU CLUB DU SAHEL**

### **1. Programme Majeur GRN**

#### **a - Présentation**

Le nouveau issue de la restructuration est composée d'un noyau central et des programmes majeurs.

Le noyau central est chargé de la coordination du système, du contrôle et de la réflexion stratégique. Les Programmes Majeurs sont des cadres de mise en cohérence des projets d'une même filière. Ils sont au nombre de Six (6) répartis comme suit :

\* Secrétariat Exécutif à Ouagadougou (Burkina Faso)

- Programme Majeur Politique de Gestion des Ressources Naturelles;

- Programme Majeur Politique de Gestion de Sécurité alimentaire;

\* Centre Régional AGRHYMET à Niamey (Niger)

- Programme Majeur Information;

- Programme Majeur Formation;

\* Institut du Sahel à Bamako (Mali)

- Programme Majeur de Recherches Agro-Socio-Economique

- Programme Majeur Population et Développement

Les Quatre derniers programmes majeurs sont techniques et sont chargés de fournir les informations pour l'élaboration des politiques et stratégies.

Dans le cadre du Plan Triennal 1995 - 1997, le Programme Majeur Gestion des Ressources Naturelles a pour objectifs stratégiques de contribuer :

- A la définition des politiques et stratégies sous-régionales cohérentes intégrant les dispositions de la convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification;
- A la gestion durable des ressources naturelles au niveau local.

Pour atteindre ces objectifs le programme Majeur est constitué de quatre (4) projets :

- Projet d'Appui aux Stratégies et aux Politiques (PASP);
- Projet d'Appui au Développement Local au Sahel (PADLOS);
- Projet Régional de promotion des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel (PREDAS)
- Projet Régional d'Information et de Sensibilisation Multimédias sur l'Environnement (PRISME)

#### **b - Relais**

Le relais du Programme Majeur est constitué par un noyau dur composé des points focaux et des secrétariat des relais des projets. Il s'agit pour le moment de :

- Le CONSERE (Point focal PASP)
- La Direction de l'Administration de Territoire (Point focal PADLOS)
- Le CNCR (secrétariat relais PADLOS)
- Direction de l'hydraulique ( actuel point focal du PRS)  
( après formulation du PREDAS - Direction des Affaires Scientifiques
- Bureau d'Information, Formation et Sensibilisation (point focal du PRISME)

## **2. Projet d'Appui aux Stratégies et Politiques (PASP)**

### **a - Presentation**

Le PASP est un projet né de la structuration du CILSS pour répondre à la préoccupation majeure des sahéliens de lutter contre la désertification et les effets de la sécheresse. Il fait suite à l'adoption de la Convention des Nations Unies contre la Désertification et la volonté du CILSS d'appuyer ses Etats dans la mise en oeuvre de cette convention.

Le PASP innove par l'intégration de la Convention des Nations Unies de Lutte contre la Désertification à l'effort déjà entrepris par le CILSS et ses pays membres.

Les activités seront menées Cinq axes :

- l'appui aux Etats membres du CILSS pour l'élaboration et la mise en oeuvre de leur Programme d'Action National (PAN);
- l'élaboration d'un Programme d'Action sous-régional;
- La mise en place d'un système de Suivi-Evaluation de la mise en oeuvre de la convention
- la mise en place d'un mécanisme d'échanges d'informations et d'expériences;
- la participation effective des Organisations Non Gouvernementales dans le processus de Mise en oeuvre de la Convention.

### **b - Activités en cours ou réalisées en 1996**

Le CILSS a organisé la Conférence régionale sur la mise en oeuvre de la Convention en Afrique de l'Ouest, puis a apporté un appui technique aux organes nationaux de coordination des pays en mettant à leur disposition des experts chargés de les aider à préparer leur Programme d'activités et à organiser les journées de sensibilisation sur la convention . Il a ensuite organisé deux rencontres d'échanges d'information et d'expériences, la première pour les Organes Nationaux de Coordination (ONC) à Bamako et la deuxième rencontre pour les Organismes Non Gouvernementaux à Ouahigouya (Burkina Faso). Cette dernière a abouti à un dispositif cadre de coopération CILSS - ONG.

Au niveau sous-régional, le PASP a organisé la réunion de lancement du Programme d'Action Sous-Régional.

### **c - Relais PASP**

- CONSERE (Point focal)
- CNCR
- CONGAD
- Fédération des Associations des Femmes au Sénégal ( FAFS)
- Centre de Suivi Ecologique
- Direction des parcs nationaux
- Enda - Tiers monde
- Service des Expansion Rurales
- Commissariat Après Barrage
- Service de gestion des ressources en Eaux
- Direction de Protection des Végétaux
- Direction de la planification (Ministère des Finances)
- Direction des Eaux et Forêts
- Direction de l'océanographie et des pêches maritimes
- Direction de l'environnement
- ISRA

Cette liste n'est pas exhaustive et peut être complétée par toutes personnes ressources.

### **3. Projet d'Appui au Développement Local au Sahel (PADLOS)**

#### **a - Présentation du projet**

Le PADLOS est la réponse que le CILSS apporte au mandat que lui ont confié les participants à la Conférence régionale sur la problématique foncière et la Décentralisation tenue à Praia en Juin 1994, pour rendre opérationnelles pour les Etats, la société civile et les partenaires bailleurs de fonds, les orientations essentielles de la conférence mais aussi l'ensemble des conclusions et recommandations tirées de la mise en oeuvre de la Stratégie Régionale de Lutte Contre la Désertification adoptée en 1984 et des orientations issues de la rencontre régionale sur la gestion des terroirs tenue en Mai 1989 à Ségou (Mali).

Le PADLOS est une composante dynamique du programme majeur GRN, vise la création d'un environnement législatif et la promotion d'un dialogue institutionnel favorable à une gestion démocratique, décentralisée et participative des ressources naturelles.

Il s'agira donc de promouvoir la réalisation des objectifs mesurables grâce à des avancées significatives dans les domaines suivants :

- renforcer le rôle des producteurs ruraux en tant que partenaires à part entière dans les prises de décisions relatives aux politiques et actions qui les concernent;
- créer les conditions juridique et institutionnel de l'intensification de la production et de la gestion des ressources naturelles;
- approfondir la réflexion sur le processus de décentralisation déjà entamé;
- renforcer le rôle des groupes spécifiques (femmes, pasteurs, jeunes) dans le processus décisionnel sur les questions liées à la gestion foncière, à la décentralisation et à la gestion des ressources naturelles.

Les activités du PADLOS vont être exécutés suivant principalement 4 axes :

- **Plate forme des organisations paysannes**

Elle vise la promotion du rôle des producteurs en tant que partenaires privilégiés de l'institution, et acteur à part entière du développement . L'ensemble des actions est menée dans le cadre du renforcement des capacités et des compétences des populations rurales. A ce titre les activités suivantes sont prévues : organisations des forums et des concertations entre acteurs; rencontres thématiques sur les besoins en information, sur les politiques agricoles, sur l'environnement, etc., études diagnostiques et structuration du monde rural, appui institutionnel et méthodologiques aux organisation d'échanges relatifs aux techniques et formes d'organisation et aux modes de fonctionnement tournées et voyages d'études.

#### **- Sécurisation foncière :**

Le processus de dégradation accélérée des ressources naturelles au Sahel, conduit l'ensemble des observateurs à penser qu'il est indispensable pour les Etats membres du CILSS d'opérer des changements substantiels en matière de gestion foncière, afin de favoriser l'établissement de nouveaux rapports et de nouveaux équilibres entre les populations et leur environnement.

Il faut mettre en place les conditions juridiques et institutionnelles de l'intensification de la production, en garantissant l'implication et la sécurisation foncière de l'ensemble des acteurs désormais appelés à jouer, aux côtés de l'Etat un rôle plus actif dans la gestion durable des ressources naturelles. Le CILSS va aider les Etats à dégager au niveau national, des options foncières consensuelles à partir desquelles il sera possible de mettre en place des législations foncières équitables, effectives et efficaces, en apportant l'expertise nécessaire, et en favorisant le débat, la réflexion et les échanges d'expériences. Il s'agira de sensibiliser les Etats sur les enjeux futurs du foncier dans le développement des économies sahéliennes, de promouvoir l'information, la vulgarisation et les échanges en matière de politiques et de législations foncières, en vue de favoriser la capitalisation des expériences et d'améliorer le processus législatifs actuellement en cours et d'appuyer les Etats dans la définition des politiques foncières appropriées;

#### **- Décentralisation**

Le CILSS apportera un appui aux Etats pour la définition et la mise en oeuvre de leur politique de décentralisation. Cet appui sera matérialisé par la mise à disposition des analyses et réflexions pertinentes concernant la responsabilité des communautés de base, sur les expériences de décentralisation, par l'appui aux structures chargées de la mise en oeuvre de la décentralisation et par l'appui à l'élaboration des textes permettant une réelle décentralisation.

Cet appui va concerner la promotion de l'option de décentralisation, l'échange d'expériences entre les commissions nationales de décentralisation, la capitalisation et la valorisation des expériences en matière de

décentralisation, l'identification des besoins en formation et information des différents niveaux décentralisés.

### **- Appui à la réflexion sur les groupes spécifiques**

L'analyse faite des problèmes de Gestion des Ressources Naturelles au Sahel a fait ressortir clairement la complexité des aspects liés à la marginalisation de certains groupes, particulièrement les femmes et les pasteurs.

Dans l'approche des questions juridiques et institutionnelles (foncier, décentralisation) et pour celles qui se rapportent à la représentativité du monde rural (plate-forme) la prise en compte des femmes contribuera à trouver des solutions durables en faveur de la protection et du renouvellement des ressources.

Les réflexions seront menées sur la participation des femmes aux instances locales de décision, sur les approches et les stratégies en tenant compte des complexités socio-culturelles, sur le pastoralisme, sur les mécanismes locaux de règlement des conflits et des échanges d'expériences sur plusieurs thèmes.

### **b- Les activités suivantes sont programmées courant 1996 au Sénégal**

- Etude diagnostiques sur les organisations paysannes (fiches sur les O.P., tendances-enjeux-et défis, base des données)
- Etude PADLOS - Education en cours sur 50 villages test et atelier de restitution aux partenaires;
- Voyages d'études au Burkina et au Niger respectivement sur les Techniques de conservation des Eaux et des Sols et sur la Conservation des produits de l'élevage
- Etude sur la Gestion des Terroirs et Développement local et atelier d'échange d'expériences;
- Etude de cas sur les expériences de décentralisation;

- Etude sur les services juridiques en milieu rural ;
- Analyse critique de la place accordée aux femmes dans la politique de décentralisation;
- Etude sur Femmes et Gestion des Ressources Naturelles

### **c- Les relais du projet**

- Direction de l'Amenagement du Territoire (Point focal)
- CNCR ( secrétariat)
- CONGAD
- Fédération des Associations des Femmes au sénégál ( FAFS)
- Service des Expansion Rurales
- Direction du Développement Communautaire
- Commissariat Après Barrage
- CONSERE
- Direction de Collectivités Locales
- Direction de l'alphabétisation
- Cellule Epargne/Crédit (Ministère des finances)
- Direction de l'Hydraulique
- Caisse National de Crédit Agricole du Sénégal
- Direction des Eaux et Forêts
- Direction de l'océanographie et des pêches maritimes
- Direction de l'environnement

- Direction de l'élevage
- ISRA
- Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires

Cette liste n'est pas exhaustive et peut être complétée par toutes personnes ressources.

#### **4. PREDAS**

##### **a - Présentation du projet**

Face aux résultats limités des différentes approches énergétiques sectorielles (foyers améliorés, programme Gaz, projets de reboisement au niveau national, économie de bois, etc.), il est apparu indispensable d'avoir une vision intégrée du problème énergétique au Sahel.

Le PREDAS répond à cette nécessité de prendre en compte les différentes sources énergétiques

- Source ligneuse : bois et dérivés
- Source Solaire : photovoltaïque et thermique
- Source fossile classique : hydrocarbure et charbon minéral

##### Etat d'avancement

Les termes de références pour l'élaboration du dossier de projet sont prêts et ont été communiqués aux différents partenaires. Il s'agira dans les mois à venir d'harmoniser les positions autour de ces termes de références et mobiliser les ressources nécessaires à l'élaboration du dossier de ce programme.

##### Les activités en cours

En attendant le lancement du processus d'élaboration du dossier de PREDAS, l'exécution du Projet Régional Solaire (PRS) d'un montant de 22 Milliards de FCFA se poursuit. Le PRS a permis la mise en place de 621

pompes solaires dont 68 au Sénégal et 661 équipements communautaires dont 135 au Sénégal. Au Sénégal, l'apport financier du PRS est de 2,6 milliards de FCFA.

#### **b - Activités prévues pour l'année 1996**

Pour cette année les activités suivantes sont prévues :

- étude sur la valorisation de l'épargne réalisée autour des pompes. Cette étude est réalisée par SEMIS au Sénégal;
- Suivi socio-économique de 20 stations de pompage à confier dans les prochaines semaines à un bureau d'études Sénégalais;
- Une réunion est prévue en fin de l'année 1996.

#### **c- relai**

- Délégation des Affaires Scientifiques (Point focal)
- Direction de l'hydraulique
- Direction de l'énergie
- CNCR
- CONGAD
- Fédération des Associations des Femmes au Sénégal (FAFS)
- Direction de la santé
- Direction de la pêche
- Direction Exploitation et Maintenance
- Fédération des comités de Gestion des forages
- A.E.E.S
- Enda - Energie
- Service des Expansions Rurales

- Projet Sénégal-Allemand
- Projet Sénégal - Nippon
- Centre d'Etudes de Recherches des Energies Renouvelables
- Direction des Eaux et Forêts
- ISRA
- Direction de l'environnement

Cette liste n'est pas exhaustive et peut être complétée par toutes personnes ressources.

## **5. PRISME**

### **a - Présentation du projet**

Le Programme Régional d'Information et de Sensibilisation Multimédia sur l'Environnement (PRISME) est une expertise en communication au service du CILSS et plus particulièrement des Projets, pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Le PRISME est un programme transversal  logé  dans le Programme Majeur GRN. Une étude sera bientôt conduite par un consultant pour déterminer le contenu de la mission du PRISME dont les activités s'étendront à plusieurs niveaux :

- Au niveau supérieur

En informant et en sensibilisant les autorités à tous les échelons et les décideurs, les leaders d'opinion, du fait Sahélien et des politiques mises en oeuvre pour le maîtriser;

- A la base

En ce faisant l'écho des expériences des premiers acteurs de la Lutte Contre la Désertification et les effets de la sécheresse;

En valorisant les actions menées par la publicité

Ces activités se feront en s'appuyant sur les mass médias classiques, mais aussi sur les structures du CILSS et toutes celles qui travaillent dans le domaine de la sécheresse, de la désertification et de la sécurité alimentaire.

Les réseaux spécifiques de journalistes de l'environnement, les spécialistes de la communication y seront associés.

Le PRISME aura aussi à assurer la formation et le volet conseil de sa mission auprès des projets CILSS.

Il mobilisera autant que possible, les possibilités de formation dans le domaine de l'information, pour appuyer les journalistes qui oeuvrent dans le cadre de la gestion des ressources naturelles et accroître leurs compétences et leurs connaissances.

#### **b - relais**

- Bureau d'Information, formation et sensibilisation (BIFS) - Point focal)  
(Ministère de l'Environnement - DEFCS)
- Conseillers en communication
  - . Ministère de l'Environnement
  - . Ministère de l'agriculture
  - . Ministère de la pêche
  - . Ministère de l'hydraulique
  - . Ministère de la décentralisation
- La Presse publique et privée (dont particulièrement  Sud Quotidien
- Le PFIE
- Le CNCR
- Le Conseil National de la Jeunesse ( Direction de la jeunesse et des activités éducatives)
- Le Ministère de la Culture.

#### **CONCLUSION GENERALE**

Les participants ont apprécié l'initiative du CILSS et particulièrement du Programme Majeur Gestion des Ressources Naturelles. Cette initiative a permis de mieux connaître les activités de l'institution et ont souhaité que de telles rencontres soient régulières afin d'assurer une meilleure synergie et de prendre en compte les préoccupations nationales dans les activités sous-régionales.

Il a été convenu que les différents relais se rencontrent dans les meilleurs délais pour élaborer un programme d'activités et s'investir dans la réflexion sur l'avenir du Sahel (Sahel 21).

Il a été demandé à la partie Sénégalaise de faire connaître ses préoccupations qui ne sont pas encore prises en compte afin de les intégrer dans les planifications futures.

## ANNEXES

### MISSION CIRCULAIRE DU PROGRAMME MAJEUR GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (Sénégal)

#### PROGRAMME DE TRAVAIL

**Jeudi 30 Mai 1996**

- 9 H 00 : Présentation des participants et adoption du programme de travail
- 9 H 30 : Présentation des objectifs de la réunion
- 9 H 45 : Présentation et discussions sur le Programme Majeur GRN et les projets
- \* Projet d'Appui aux Stratégies et Politiques (PASP)
  - \* Projet d'Appui au Développement Local au Sahel (PADLOS)
  - \* Projet de promotion des Energies Alternatives et Domestiques (PREDAS)
  - \* Projet Régional d'Information et de Sensibilisation Multimédias (PRISME)
- 11 H 00 : Pause -café
- 11 H 15 : Présentation des activités du Club du Sahel
- 11 H 30 : Identification des partenaires nationaux des projets et mise en place des relais
- 13 H 00 : Pause-déjeuner
- 14 H 30 : Echanges sur la contribution des relais GRN à Sahel 21

15 H 00 : Echanges sur le Programme d'activités 1996 des relais  
(travaux en groupe)

17 H 00 : Synthèse générale

18 H 00 : Clôture